

## LES DISCIPLINES ET LES PRATIQUES

ENFANTS DÈS 3 ANS ET ADULTES

Conformément au Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture, l'enseignement est organisé en 3 cycles qui correspondent aux grandes étapes de l'apprentissage général (école primaire, collège, lycée). Les disciplines sont regroupées en départements pédagogiques.

**Éveil pluridisciplinaire** pour les 4 et 5 ans et un atelier famille à partir de 3 ans

**Département cordes frottées** : violon, alto, violoncelle, contrebasse

**Département vents** : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone/tuba

**Département cordes pincées** : guitare et harpe

**Département des polyphoniques** : piano et accordéon

**Département musiques actuelles** : formation musicale jazz, improvisation, formation musicale musiques actuelles, guitare électrique, piano jazz/musiques actuelles, guitare basse, batterie, percussion afro-cubaine

**Département formation musicale** : formation musicale générale, culture musicale

**Département danse** : danse classique, danse contemporaine, culture chorégraphique, atelier contemporain adulte, atelier salsa, atelier contemporain ados, ateliers de danse salsa adultes

**Pratiques collectives** : (accessibles sans prendre de cours à condition d'être musicien autonome) : atelier vocal adultes, chorale ados, chorale enfants, ensembles de guitares, de flûtes, de clarinettes, d'accordéons, ensemble instrumental à cordes et à vents, musique de chambre, batucada (ensemble de percussion afro-brésilienne), ateliers de jazz, ateliers de musiques actuelles amplifiées.

# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE FRANÇOIS-DOERFLINGER

📍 26, rue Maurice-Berteaux

☎ 01 79 87 64 30

✉ emd@mairie-bezons.fr

COURS DU LUNDI AU SAMEDI

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

mercredi : 10h-12h et 14h-18h

samedi : 10h-13h

Inscriptions des nouveaux élèves du 2 au 5 septembre 2020 en fonction des places disponibles.

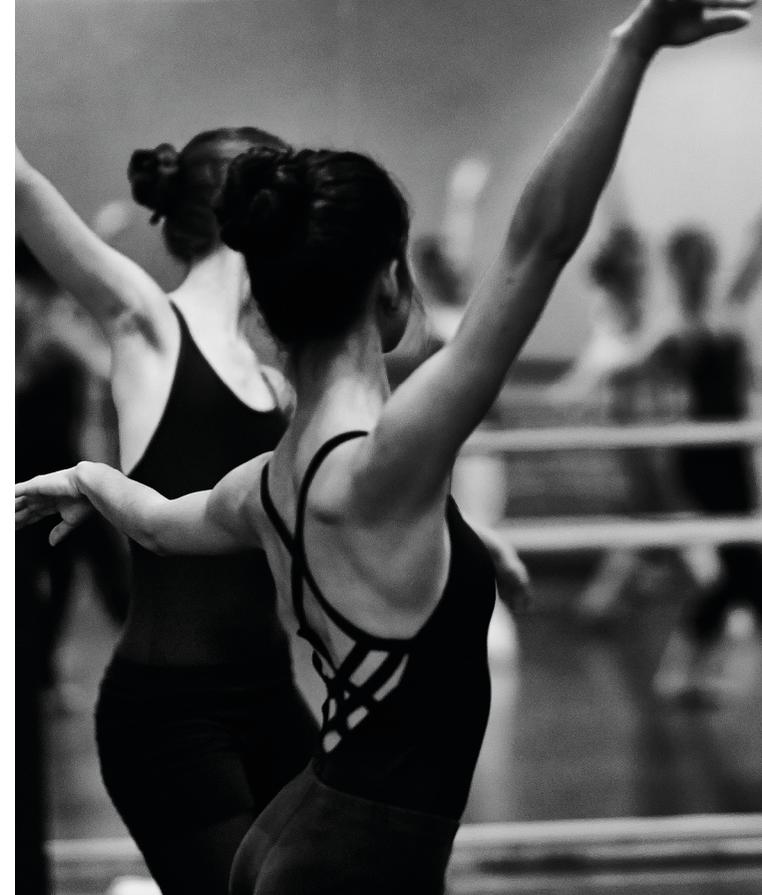
Uniquement sur rendez-vous, à solliciter obligatoirement par courriel à l'adresse : [emd@mairie-bezons.fr](mailto:emd@mairie-bezons.fr) en précisant le nom, le prénom, l'âge de l'élève et la discipline souhaitée.

Se présenter au jour et à l'heure fixés par l'EMMD avec un **dossier complet** pour chaque élève (fratrie comprise) comprenant :

- Le formulaire d'inscription dûment complété (téléchargeable sur le site de la ville)
- 1 justificatif de domicile
- 1 photo d'identité
- La carte de quotient à jour
- 1 certificat médical (pour la danse et l'éveil uniquement)

*Les personnes non-domiciliées à Bezons mais travaillant à Bezons ou ayant un enfant scolarisé à Bezons bénéficient du tarif bezonnais sur présentation d'un justificatif de l'employeur (contrat de travail, fiche de paie) ou d'un certificat de scolarité.*

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte !**



# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE FRANÇOIS-DOERFLINGER

---

## ACTIVITÉS 2020/2021

---



Madame, Monsieur,

L'École de musique et de danse de Bezons permet à toutes et tous, de la petite enfance jusqu'aux seniors, de s'initier et de se perfectionner dans plus d'une trentaine de disciplines musicales et chorégraphiques.

Résolument tournée vers les pratiques collectives, elle est aussi très ancrée dans l'histoire de notre commune puisqu'elle porte le nom de François Doerflinger, créateur de l'orchestre « les Triolets », à l'origine de ce lieu de culture qui rayonne aujourd'hui sur toute la ville.

Notre école bénéficiera d'ici peu de nouveaux locaux qui seront une nouvelle étape de son parcours et permettront, c'est tout au moins mon souhait et celui de la municipalité, d'offrir plus de disciplines et des conditions de pratiques améliorées. En vous souhaitant une belle année riche de rencontres artistiques.



**Nessrine MENHAOUARA**  
*Maire de Bezons*

## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

- À 3 ans, l'école propose aux familles un **atelier d'éveil sonore et musical** ;
- À 4 et 5 ans, l'école accueille les enfants dans des **cours d'éveil pluridisciplinaire** (musique et danse) à travers une démarche ludique et adaptée ;
- À 6 ans, c'est le moment de la découverte : formation musicale et ateliers de **découverte instrumentale** (1 an) et/ou **initiation à la danse** (1 à 2 ans) ;
- À partir de 7 ans, le début de l'**apprentissage musical** peut commencer. Il est proposé également aux adultes débutants ou confirmés ;
- À partir de 8 ans, l'apprentissage de la **danse classique** ou **contemporaine** commence ;
- L'**atelier de danse ados** est accessible à partir de 12 ans ;
- Les **chœurs enfants** réunissent les 8/11 ans pour le plaisir de chanter ;
- Le **chœur ados** est accessible à partir de 12 ans ;
- Le **chœur adulte** accueille des choristes tous pupitres (aucune connaissance musicale préalable n'est requise) ;
- L'école dispense un enseignement du **jazz et des musiques actuelles amplifiées** (cours individuels d'instruments, ateliers et orchestres, formation musicale spécifique, improvisation) ;
- Un atelier de **danse contemporaine** est réservé aux adultes ;
- L'atelier de **danse Salsa** accueille également les adultes de tous niveaux ;
- La **Batucada** rassemble tous les élèves passionnés de percussion afro-brésilienne ;

- De nombreuses **pratiques collectives** permettent à tous de jouer en atelier ou en orchestre en dehors des parcours d'apprentissage.



**L'École municipale de musique et de danse intervient dans le cadre de différents partenariats avec les services de la ville et l'Éducation nationale :**

- Accueil de la petite enfance en partenariat avec les structures municipales ;
- Accompagnement de projets au sein des écoles de la Ville ;

**Comme chaque saison, l'École municipale de musique et de danse investit la scène professionnelle du théâtre Paul-Eluard pour partager le travail des élèves et de leurs professeurs avec le public.**